

Question1 :

L'élaboration de la planification participative pour la gestion durable des ressources naturelles (micro-zonage), incluant la collecte des données de terrain pour la préparation des cartographies (outils de zonage), requiert l'intervention d'une équipe dédiée. Cette dernière devra procéder à la prise de points GPS et de polygones dans les différents bassins versants, bassins agricoles, zones de pâturage, zones forestières, etc. Or, cette équipe n'est pas mentionnée dans les tableaux de la proposition financière. Pourriez-vous nous préciser si cette intervention est à prévoir, et si oui, nous permettre d'inclure cette équipe dans la présentation de notre offre financière ?

Réponse :

Les données à collecter concernent entre autres : les données pertinentes sur les terres dégradées (caractérisation biophysique), les données pertinentes de la production agricole, production animale, pastoralisme....

La collecte de ces données fait partie des Attributions/tâches des experts (pages 38/39 du CSC). Ces experts sont mentionnés dans les tableaux de la proposition financière.

Cette collecte est réalisée conformément aux prescriptions du cahier de charge (participation/implication de tous les acteurs y compris les actions formations mentionnées dans le CSC)

Question2 :

Concernant les travaux relatifs à la cartographie (POS, micro-zonage, etc.), l'utilisation d'outils conformes aux standards LADM ou à un système référentiel d'occupation du sol est indispensable. Pourriez-vous nous indiquer si un référentiel officiel est disponible au Niger ? Dans le cas contraire, est-il attendu que nous développions un référentiel conforme à la norme ISO 19152 ?

Réponse :

Comme décrit dans le CSC, le zonage participatif est un processus de cartographie de l'espace de vie des communautés qui facilite l'interaction entre parties prenantes. Il décrit à travers des cartes participatives, comment les ressources et les terres sont utilisées et gérées au sein des communautés et des paysages.

Pour la question liée à la disponibilité d'un référentiel officiel au Niger, nous vous proposons de vous référer à L'Institut Géographique National du Niger (IGN.N).

Question3 :

Avons-nous la possibilité d'ajuster les quantités d'intervention des experts (en jours/homme) en fonction de notre approche méthodologique dans le Formulaire d'offre – Prix ?

Réponse :

Les Termes de références ont bien identifié les acteurs et experts, pouvant mener le travail et quantifié le temps d'intervention des experts (H/J), si le prestataire selon sa méthodologie et approche juge une autre formule lui permettant de mieux faire le travail, il a le droit de faire son observation et faire sa proposition qui sera examiné, et que le changement n'affecte pas la quantification faites au niveau du formulaire d'offre-prix du CSC (voir pages 56 à 58).

Question4 :

Serait-il possible de proposer un expert spécialisé en gestion de bases de données et en statistiques pour superviser l'équipe terrain et gérer la collecte des données via des outils tels que Kobo Collect ?

Réponse :

Cette expertise n'est pas prévue dans le CSC.

Question 5 : Est-ce qu'il est possible de postuler en groupement avec un cabinet du Mali ?

Réponse : Oui, c'est bien possible de postuler en groupement avec un cabinet du Mali.

Question 6 : Si oui, est-ce que le cabinet du Mali pourra prendre le lead ?

Réponse : Oui, c'est bien possible.